

---

## RDC: Entretien avec Mme Augin Nolofana, la maman d'un jeune villageois de Mwingi, qui aurait été tué par les agents de la société PHC/KKM

(Available only in French)

Cette entretien a été fait le 1 avril 2021.

Mme Augin Nolofana : Mon fils de 20 ans, Efolafola Nisoni Manu, n'a pas volé de la société. C'était une autre jeune homme, Steve, qui avait pris des chaises en plastique après une événement organisé par la société.\* Ce n'était pas mon fils. Il est simplement victime du fait que l'autre garçon l'avait demander de lui aider avec les chaises.

La société avait envoyé des militaires de l'auditorat pour arrêter Steve qui avait pris leurs chaises et mon fils, Manu. Ils sont venus faire la perquisition. Mais dans ma maison il n'ont rien trouvé. Il n'y avait aucune chose de la société dans ma maison.

La police avait essayé d'arrêter mon fils à notre maison et mon fils a fui. Mais ils l'ont cherché jusqu'à ce qu'ils l'ont trouvé et ils l'ont arrêté.

C'était la police qui avait arrêté mon fils, mais M. King [le chargé de sécurité de PHC] s'est imposé pour qu'on puisse transférer mon fils et Steve à la prison centrale de Yangambi. C'était mardi le 11 février qu'il a été arrêté et jeudi le 14 février ont l'a transféré a 4h du matin de Lokutu à la prison centrale de Yangambi.

Ce même jeudi, les policiers de Bandu [cité de Lokutu] sont venus informés mon mari que Manu a pris fuite en plein fleuve lors qu'ils naviguaient pour Yangambi.

Quand nous avons reçu cette information des policiers de Bandu, moi, en tant que mère de cette enfant, je me suis immédiatement déplacée pour Lokutu pour vérifier s'il était toujours détenu dans le cachot. Mon fils et l'autre garçon, Steve, n'étaient pas là. Avec son père, on a toute suite pris des pirogues pour aller jusqu'à Yangambi [à 150 km de Lokutu] pour vérifier à la prison centrale. Nous avons trouver le magistrat et nous lui avons posé le problème. Le magistrat nous a dit qu'il n'a pas vu notre fils mais qu'il a vu l'autre garçon [Steve], qui est maintenant à la prison. Votre fils, il nous a dit, n'est pas arrivé ici. Nous sommes allés avec le magistrat à la prison. On a vu le garçon Steve et il nous a montré un plaie qu'il avait sur sa tête. Il nous a dit qu'il a eu se plaît quand ils étaient dans le pirogue motorisé de la société. Il nous a dit qu'ils étaient sérieusement molestés quand ils étaient dans ce pirogue avec les policiers. Il nous a dit que notre fils a été jeté dans l'eau.

Nous sommes en suite allés voir le Procureur Général avec le magistrat. Le Procureur nous a dit de retourner à Lokutu voir l'auditeur qui était à Lokutu afin qu'on puisse dresser un procès verbal de l'arrestation de notre fils et de son transfert à la prison de Yangambi. Arriver à Lokutu, l'auditeur de Lokutu ne voulais même pas nous voir. Alors le procès-verbal n'a pas été fait. À partir de Lokutu, on est retournés à Yangambi voir le Procureur. Il nous a dit que comme l'auditeur à Lokutu a refusé de nous donner le PV qu'il fallait aller à Kisangani et déposé une plainte avec l'auditorat militaire, parce

---

que ici on ne juge pas les militaires, et c'est eux qui pourront poursuivre ceux qui ont arrêté notre enfant. Nous avons alors trouver des avocats et nous avons déposé la plainte. Ensuite on est rentrés à Lokutu avec les avocats.

Lorsque nous sommes arrivés à Lokutu avec les avocats, nous sommes allé chez la société. Nous avons trouver le chef du personnel et le directeur intérim. Ils nous ont dit que c'est un problème difficile et il faudra être patients pour le retour du directeur, M. Pilon. Mais il n'est plus avec la société. Ces gens se moquent de nous, avec tous les efforts que nous essayons de faire pour connaître la situation de notre fils. Tous les preuves sont là. On les a transporter dans le pirogue motorisé de la société PHC. Le conducteur, Jombili, est ici. Les deux militaires de l'auditorat qui les avaient conduit sont ici aussi. Mais jusque là nous n'avons aucune pouvoir. Rien ne se fait pour mener une enquête et connaître la situation de notre fils.

Nous passons de temps en temps à la société pour parler du sort de notre fils. M. King donne comme argument qu'on s'en fout du sort de votre fils, que c'est un voleur et qu'ils n'ont pas de compte à rendre avec la famille du défunt. Pourtant ils sont venu perquisitionner dans notre maison et n'ont rien trouver de la société. M. King est présentement à Kisangani et n'est plus à Lokutu.

Nous avons reçu l'information que notre fils a été jeté dans l'eau de l'autre enfant (Steve) qui a été avec lui dans le bateau. Ils ont mis des menottes sur les deux garçons avec leur bras sur leurs dos et ils les ont positionner dos-à-dos dans le bateau. On les a bandé les yeux. Steve avait reçu un coup de batôn sur la tête et il y a eu le sang qui coulait. Lorsqu'on lui avait enlever l'habille, il a pu constater qu'ils étaient en pleine fleuve mais que Manu n'était plus dans le bateau. Avant qu'ils ont arrivée au prison à Yangambi ils ont dit au garçon de ne rien dire et qu'on va pas le laisser en prison, qu'on va lui emmener quelque part pour sa protection mais qu'ils ne dise pas que l'autre a été jeté dans l'eau. Mais quand ils ont arrivé à Yangambi ils l'ont emmené clandestinement au prison pour qu'il n'y a pas de fuite d'information, alors que le Procureur n'a même pas été informé, ni le magistrat. Le Procureur nous a dit que le garçon a été emmené en prison à son insu.

Nous avons gaspillé énormément d'argent pour voyager ici et là et tous les démarches que nous avons fait, sans que justice soit faite. M. Yaolien, le présumé assassin de mon fils sous ordre de M. King, est ici en train de vagabonder partout. Il s'en fout éperdument. Nous n'avons pas la possibilité de le poursuivre. Et voilà pourquoi nous sommes allés voir les gens de RIAO pour leur demander qu'ils nous aide à rendre justice pour notre fils. Et hier, mon mari, le père de Manu, à poursuivit Yaolien et lui a ravi son moto par rapport à la situation de notre fils. Il est vraiment en colère, et veut venger son fils puisque il n'y a pas de justice.

*\*Selon RIAO-RDC (Lokutu), un fête à été organisé par PHC et la société avait demander aux jeunes de leur rendre service en transportant des chaises et autres choses. Après la fête, PHC avait remarqué qu'ils manquaient 11 chaises en plastique et ils ont fait des investigations. Ils on trouvé les chaises chez un villageois à Bandu et ce monsieur leur avait dit que Steve leur avait vendu ses chaises, avec Manu qui l'accompagnait. Quand Steve a été arrêté il avait expliqué que PHC ne les avait pas payé pour leur travail comme la société leurs avait promis et voila pourquoi ils ont pris les chaises comme remboursement pour leur travail. Les chaises ont été retourné à PHC.*

Original source: [RIAO-RDC et GRAIN](#)

